

L'ÉTENDARD

RÉVOLUTIONNAIRE

ORGANE ANARCHISTE HEBDOMADAIRE

Le Numéro :
10 Cent.

Le Numéro :
10 Cent.

ABONNEMENTS

Pour toute la France { Trois mois . . . 1 fr. 50
Six mois . . . 3 fr. »
Un an . . . 6 fr. »
Etranger : le port en sus.

ADMINISTRATION & RÉDACTION

51, rue Molière, à Lyon

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes communications
s'adresser aux bureaux, 51, rue Molière, 51
tous les jours, de 8 à 10 heures du soir

NOS NOUVELLES POURSUITES

NOUVELLES POURSUITES

Les journaux de la réaction : monarchistes et républicains, annoncent que le premier numéro de l'ÉTENDARD RÉVOLUTIONNAIRE qui a succédé au DROIT SOCIAL, a été déferé au Parquet de Lyon.

Nous nous bornons aujourd'hui à enregistrer cette nouvelle qui peut n'être qu'une simple dénonciation, habituelle aux journaux pourvoyeurs du Parquet.

Mais, quoi qu'il en soit, nous tenons à dire à ces gens-là, ministres républicains ou journalistes-valets, que les poursuites contre l'ÉTENDARD RÉVOLUTIONNAIRE, devenues nécessaires après les INVITATIONS du NOUVELLISTE DE LYON, organe conservateur et clérical, sont pour nous, anarchistes-révolutionnaires, groupés sous les plis du nouvel ÉTENDARD le meilleur de tous les encouragements à la lutte que nous puissions ambitionner.

Nous en remercions les ministres et leurs valets.

Le Droit social, dans son numéro 24, a publié un article traduit de The Anarchist, de Boston, sous ce titre : la GUERRE DES BARRICADES. Malheureusement, le Droit social ayant été forcé de suspendre sa publication, n'a pu reproduire la seconde partie de cette curieuse étude.

Le manuscrit nous ayant été obligamment communiqué par nos confrères, ou feu le Droit social, nous publions aujourd'hui cette seconde partie, en renvoyant ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas la première au numéro 24 du Droit social.

LA GUERRE DES BARRICADES

(Suite)

Ce n'est pas tout. Les progrès incessants de la chimie mettent aujourd'hui à notre disposition des moyens terribles dont il n'a jamais été, dans aucune des batailles des rues du passé, fait emploi sans réserves, mais qui sont destinés à jouer un rôle capital dans les révolutions futures. A l'avenir, les spécialistes qui se trouveront dans les rangs des insurgés, ne manqueront pas de mettre à profit le vaste réseau d'égoûts qui, dans presque toutes les grandes villes de l'Europe, sillonnent le sous-sol au-dessous des rues. Rien de plus commode pour disposer, à l'avance, à certains points déterminés, des charges de matières explosibles, de dynamite, par exemple, ou de nitro-glycérine, charges qu'on peut rattacher par le moyen de fils électriques à un foyer central, d'où il sera facile de mettre le feu au moment

opportun, soit à toutes en même temps, soit aux unes après les autres, de manière à faire énormément de mal aux assaillants, sinon à les exterminer jusqu'au dernier homme (1).

Mais il faut tout prévoir. Supposons que, pour une raison ou pour une autre, il ne soit pas possible de miner les égoûts comme nous venons de le dire, on pourra obtenir un effet encore plus formidable à l'aide du réseau général des conduits à gaz. Il suffira, pour cela, de couper tous les tuyaux à l'endroit précis de leur pénétration dans le sous-sol des quartiers évacués, en ayant soin d'établir une séparation complète entre eux et la partie des conduites situés en deça du front de défense, et d'injecter, par les procédés ordinaires, de l'air atmosphérique dans les tronçons qui passent au-dessous des rues et des maisons occupées par l'ennemi. Toute cette partie de la ville où les tuyaux à gaz étendent leurs ramifications sera dès lors à la merci d'une mine souterraine, plus terrible que les mines rêvées par n'importe quel Vauban, plus dévastatrice que la poudre à canon elle-même, dans ses combinaisons les plus redoutables !

Du haut en bas de chaque maison, au-dessous de chaque rue, partout où passent les innombrables embranchements des tuyaux, s'accumulera assez de gaz inflammable pour ensevelir sous les ruines, à un moment donné, toutes les armées du monde ! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les annales des mines de houille.... (2).

Nous n'en avons pas fini encore avec les agents de destruction à notre portée. Il serait peut-être possible de déclencher contre l'ennemi des forces plus meurtrières encore, à la volonté des assiégés. N'existe-t-il pas, par exemple, un gaz incolore et inflammable, — un composé de l'arsenic (l'arséniure d'hydrogène), — dont, à en croire les chimistes, il suffit d'en avaler une gorgée en respirant, pour

(1) L'instinct de la foule ne s'y était pas trompé en 1871. Tout le monde sait qu'il fut une époque où les fédérés, croyant que les égoûts étaient minés, dormaient sur leurs deux oreilles, sans redouter l'entrée de Versailles. Ceux-ci, d'ailleurs, ne s'aventuraient qu'en tremblant dans les rues... Hélas ! le prolétariat prenait ses désirs pour des réalités... Il n'en eût pourtant pas été ainsi, si, au lieu de confier sa défense à un gouvernement — élu ou non — il avait fait ses affaires lui-même.
(Note du traducteur).

(2) La catastrophe récente de la rue François-Miron, à Paris, vient de nous donner une nouvelle preuve de l'épouvantable puissance destructive du gaz d'éclairage. Il ne faut pas que la leçon soit perdue. Nous recommandons tout particulièrement l'étude approfondie de cette question à ceux de nos camarades qui sont gaziers de leur état : ils peuvent être d'une grande utilité — comme professeurs de pyrotechnie — au sein des groupes. Pas besoin pour cela d'avoir usé ses culottes sur les bancs de l'école polytechnique !
(Note du traducteur).

tomber foudroyé et qui pourrait être pompé dans les tronçons coupés des tuyaux plus facilement encore que le gaz inflammable ?... Nous parlons de ce qui est possible....

On objectera peut-être que dans la fièvre de la bataille, ne disposant que d'un temps nécessairement court, les insurgés ne pourront pas facilement se procurer toutes les matières et tous les outils indispensables au succès de ce plan stratégique. L'objection n'est fondée qu'à une condition, c'est que le prolétariat continuerait encore ce qu'il a toujours fait jusqu'ici et n'aurait pas perdu la fatale habitude de laisser à nos adversaires consacrer tranquillement tout leur temps, toute leur intelligence et toutes leurs ressources pour se préparer à toutes les éventualités, au lieu de suivre leur exemple !

Ce qu'il y a de meilleur et de plus urgent à faire pour parer à ce péril, c'est, partout où il y a des groupes révolutionnaires en relations suivies de correspondance avec les autres groupes de France et de l'étranger, d'organiser une sorte de bureau de statistique, où l'on centralisera tous les renseignements possibles sur les dépôts de munitions dans toutes les localités, sur l'effectif et la place des cantonnements des soldats qui y tiennent garnison, sur l'esprit qui les anime, sur les noms et domiciles des fonctionnaires civils et militaires, députés, etc., et tous autres personnages qui peuvent, à un titre quelconque, jouer un rôle influent dans la lutte, sur les magasins de produits chimiques et de poisons, les arsenaux, poudrières, dans les différents quartiers des différentes villes, etc., — tous les renseignements, en un mot, toutes les informations, relativement à ce qui peut servir en cas d'émeute.... Telle est la première, la plus importante précaution à prendre, et elle peut être prise n'importe quand et n'importe où.... (1)

Peut-être se rencontrera-t-il, au sein du parti révolutionnaire, des cœurs trop généreux à qui répugnera l'emploi de moyens aussi extrêmes et qui repousseront cette façon de combattre en invoquant l'humanité.... C'est qu'ils ne songeront pas, ceux-là, que la véritable humanité exige qu'on fasse la guerre le plus énergiquement possible, afin de réaliser aussi complètement et aussi vite que possible le but qu'on s'est proposé en prenant les armes. Les lois de la guerre, — c'est-à-dire les règles conventionnelles auxquelles est soumis l'art de

(1) Dans l'esprit de l'auteur de l'article que nous traduisons, cette besogne devrait être confiée à un comité international dont le siège aurait été à Londres et qui aurait eu la mission de faire rayonner partout les renseignements recueillis. Mais les circonstances en ayant décidé autrement, c'est pour cela que nous nous sommes permis de modifier le texte original et de l'approprier aux nécessités actuelles.

tuér, — n'ont rien à voir avec la morale. Elles se ramènent exclusivement à ceci : faire le plus de mal possible à l'ennemi. Peu importe au pauvre diable que pousse à l'abattoir la fantaisie d'un brigand couronné, de mourir d'un éclat d'obus « régulier », d'un abcès crevé, d'une balle de fusil Martini, ou de l'inhalation d'un gaz asphyxiant.... Nous détestons la guerre, comme la détestent tous les hommes sains d'esprit, mais s'il nous faut une bonne fois nous résoudre à la faire, ce sera un devoir pour nous de ne laisser perdre aucune des chances de succès que nous avons sous la main !

PLUS DE GOUVERNEMENT

Suite et fin (1)

Cependant qui dit souverain dit maître ; et un maître n'a rien à demander à son valet, au contraire, ayant tous pouvoirs, c'est lui qui est en droit de donner et de commander.

S'il demande, il n'est point maître, ou il ne joue point son rôle.

Cependant, moi, peuple souverain sans conscience de ce que je suis ni de mon pouvoir et de ce que j'ai à en faire, je délègue quelques-uns de mes membres pour le former et l'exercer à ma place. Et puis, à cette autorité qui est à moi, puisqu'elle est formée de ma délégation avec mes instructions pour règle de conduite, j'ai la simplicité pour ne pas dire la folie, de lui demander de m'avantager de telle ou telle chose dont j'ai besoin. Ma conduite n'a pas le sens commun. Je le répète, ce que ma délégation peut ou doit donner, elle le tient de moi comme délégation. Elle me donne donc ce qui est à moi. Mais je n'ai nullement besoin qu'elle me donne ce qui m'appartient. C'est absolument superflu, inutile et même dangereux.

Ce qu'il y a de cocasse et de ridicule dans cette comédie, ce n'est pas de le dire. Je te donne et tu me rends. Cela ressemblerait simplement à un jeu d'enfants si au moins la loyauté était observée de part et d'autre, et on n'aurait pas le regret qu'on éprouve à la suite d'une amère déception qu'on a préparée et qu'on aurait pu si facilement éviter.

Oui, amère déception, car MM. les délégués ou députés ne veulent pas rendre ce qu'ils ont reçu. L'électeur, en envoyant son député à Paris, croit envoyer un quémendeur d'une amélioration sociale déterminée et il n'envoie qu'un obstacle à l'obtention de cette amélioration.

Cette amélioration ou cette liberté, je les possède ; il est en mon pouvoir de bénéficier de l'une et de faire usage de l'autre. Il ne peut y avoir d'empêchement d'aucune nature et d'aucune personne.

Je me trompe. — Il y en aura un. — Et de qui ? — Justement de celui chargé de me les procurer ou de me les rendre. Ainsi, les électeurs votants demandent depuis longtemps à leurs députés la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, l'établissement de l'impôt progressif sur le capital ou le revenu, améliorations prétendues qui réellement ne sont que des leurre ; eh bien ! où rencontrent-ils un obstacle à leur obtention ? Dans les assemblées qui refusent catégoriquement d'obtempérer à leurs désirs. Il n'y a rien de moins contestable et de moins contesté. En effet, MM. les députés et sénateurs et le reste du gouvernement qui

(1) Voir le n° 1 de l'Etendard.

est également composé d'élus, vu la sottise, même la faute de l'électeur qui se dépouille, sont les seuls détenteurs du droit et du devoir de lui procurer et faciliter l'exercice de telle liberté.

Si l'électeur éprouve la moindre entrave, elle provient du pouvoir ou gouvernement. Et si, las d'attendre qu'on lui rende son droit, sa propriété, il en fait usage, MM. les députés, ses serviteurs, qui sont passés ses maîtres, se chargent de lui montrer que les rôles sont changés.

Ils emploieront, contre l'électeur, le pouvoir de l'électeur, et si ce dernier trouve le procédé par trop cavalier et laisse voir son désappointement, les avertissements sont suivis de l'emploi de la force que nous avons la bêtise insigne de composer. Là, la bêtise dépasse toute limite, en ce que nous soutenons par la force notre valet contre nous mêmes.

Par le suffrage et par la conscription, nous nous sommes fait deux ennemis terribles; le gouvernement et l'armée, pour le renversement desquels deux moyens se disputent la première place:

1° La violence contre la violence ou la force contre la force;

2° Grève de suffrage et grève de conscription.

On peut aussi les employer tous les deux à la fois, en ne faisant plus d'élus et en détruisant les effets de nos élections passées.

Tout nous pousse à la suppression du gouvernement: la raison et le gouvernement lui-même.

La raison qui dit liberté contre le gouvernement qui dit gouverner.

Si la raison pouvait être gouvernée, elle ne pourrait l'être que par elle-même ou par la folie. Par elle-même, elle n'a besoin de personne; elle se suffit.

Il reste à dire que le gouvernement est une folie, attendu qu'il se compose d'hommes qui ont la simplicité de se croire plus intelligents que ceux qu'ils ont la folie de vouloir diriger. Nous ne voulons être à la fois leurs complices et leurs dupes.

Il reste encore une raison et des plus concluantes de renverser le gouvernement: c'est que celui ou ceux qui gouvernent n'ont point de gouvernement agissant sur eux. Les rois et les hommes composant notre soi-disant gouvernement républicain ne subissent aucune autorité; la classe bourgeoise elle-même est au-dessus des lois et n'a pas de gouvernement.

C'est le résultat de l'égalité au-dessus des lois, et dans la commune l'égalité étant parfaite, les lois qui sont le résultat de l'autorité d'une classe sur une autre, n'auront plus aucune raison d'être.

Par la même raison que les lois, les moyens de gouverner, doivent disparaître, les gouvernants disparaissent aussi.

L'ESPRIT DE RÉVOLTE

(Suite)

II

Lorsqu'une situation révolutionnaire se produit dans un pays, sans que l'esprit de révolte soit encore assez éveillé dans les masses pour se traduire par des manifestations tumultueuses dans la rue, ou par des émeutes et des soulèvements, — c'est par l'action que les minorités parviennent à réveiller ce sentiment d'indépendance et ce souffle d'audace, sans lesquels aucune révolution ne saurait s'accomplir.

Hommes de cœur qui ne se contentent pas de paroles, mais qui cherchent à les mettre en exécution, caractères intègres, pour qui l'acte fait un avec l'idée, pour qui la prison, l'exil et la mort sont préférables à une vie restant en désaccord avec leurs principes; hommes intrépides qui savent qu'il faut oser pour réussir, — ce sont les sentinelles perdues qui engagent le combat, bien avant que les masses soient assez excitées pour lever ouvertement le drapeau de l'insurrection et marcher, les armes à la main, à la conquête de leurs droits.

Au milieu des plaintes, des causeries, des discussions théoriques, un acte de révolte individuel ou collectif, se produit, résumant les aspirations dominantes. Il se peut qu'au premier abord la masse reste indifférente. Tout en admirant le courage de l'individu, ou du groupe initiateur, il se peut qu'elle suive d'abord les sages, les prudents, qui s'empresment de taxer cet acte de « folie » et de dire que « les

« fous, les têtes brûlées vont tout compromettre ». Ils avaient si bien calculé, ces sages et ces prudents, que leur parti, en poursuivant lentement son œuvre, parviendrait dans cent ans, dans deux cents ans, trois cent ans peut-être à conquérir le monde entier, — et voilà que l'imprévu s'en mêle: l'imprévu, bien entendu, c'est ce qui n'a pas été prévu par eux, les sages et les prudents. Quiconque connaît un bout d'histoire et possède un cerveau tant soit peu ordonné, sait parfaitement d'avance qu'une propagande théorique de la révolution

se traduira nécessairement par des actes, bien avant que les théoriciens aient décidé que le moment d'agir est venu; néanmoins, les sages théoriciens se fâchent contre les fous, les ex-comunient, les vouent à l'anathème. Mais les fous trouvent des sympathies, la masse du peuple applaudit en secret à leur audace et ils trouvent des imitateurs. A mesure que les premiers d'entre eux vont peupler les geôles, et les bagnes, d'autres viennent continuer leur œuvre: les actes de protestation illégale, de révolte, de vengeance, se multiplient.

L'indifférence est désormais impossible. Ceux qui, au début, ne se demandaient même pas ce que veulent « les fous », sont forcés de s'en occuper, de discuter leurs idées, de prendre parti pour ou contre. Par les faits qui s'imposent à l'attention générale, l'idée nouvelle s'infilte dans les cerveaux et conquiert des prosélytes. Tel acte fait en quelques jours plus de propagande que des milliers de brochures.

Surtout, il réveille l'esprit de révolte, il fait germer l'audace. — L'ancien régime, armé de policiers, de magistrats, de gendarmes et de soldats, semblait inébranlable, comme ce vieux fort de la Bastille qui, lui aussi, paraissait imprenable aux yeux du peuple désarmé, accouru sous ses hautes murailles, garnies de canons prêts à faire feu. Mais on s'aperçoit bientôt que le régime établi n'a pas la force qu'on lui supposait. Tel acte audacieux a suffi pour bouleverser pendant quelques jours toute la machine gouvernementale, pour ébranler le colosse; telle émeute a mis sens-dessous-dessous toute une province, et la troupe, toujours si imposante, a reculé devant une poignée de paysans, armés de pierres et de bâtons; le peuple s'aperçoit que le monstre n'est pas aussi terrible qu'on le croyait, il commence à entrevoir qu'il suffira de quelques efforts énergiques pour le terrasser. L'espoir naît dans les cœurs, et souvenons-nous que si l'exaspération pousse souvent aux émeutes, c'est toujours, toujours l'espoir de vaincre, qui fait les révolutions.

Le gouvernement résiste; il sévit avec fureur. Mais, si jadis la répression tuait l'énergie des opprimés, maintenant, aux époques d'effervescence, elle produit l'effet contraire. Elle provoque de nouveaux faits de révolte, individuelle et collective; elle pousse les révoltés à l'héroïsme, et de proche en proche ces actes gagnent de nouvelles couches, se généralisent, se développent. Le parti révolutionnaire se renforce d'éléments qui, jusqu'alors, lui étaient hostiles, ou qui croupissaient dans l'indifférence. La désagrégation gagne le gouvernement, les classes dirigeantes, les privilégiés: les uns poussent à la résistance à outrance, les autres se prononcent pour les concessions, d'autres encore vont jusqu'à se déclarer prêts à renoncer pour le moment à leurs privilèges, afin d'apaiser l'esprit de révolte, quitte à le maîtriser plus tard. La cohésion du gouvernement et des privilégiés est rompue.

Les classes dirigeantes peuvent essayer encore de recourir à une réaction furieuse. Mais ce n'est plus le moment; la lutte n'en devient que plus aiguë, plus terrible, et la révolution qui s'annonce n'en sera que plus sanglante. D'autre part, la moindre des concessions de la part des classes dirigeantes, puisqu'elle arrive déjà trop tard, puisqu'elle est arrachée par la lutte, ne fait que réveiller davantage l'esprit révolutionnaire. Le peuple qui, auparavant, se serait contenté de cette concession, s'aperçoit maintenant que l'ennemi fléchit, il prévoit la victoire, il sent croître son audace, et ces mêmes hommes qui jadis, écrasés par la misère, se contentaient de soupirer en cachette, relèvent maintenant la tête et marchent fièrement à la conquête d'un meilleur avenir.

Enfin, la révolution éclate, d'autant plus terrible que la lutte précédente a été plus acharnée.

La direction que prendra la révolution dépend certainement de toute la somme des circonstances variées qui ont déterminé l'arrivée du cataclysme. Mais elle peut être prévue à l'avance, d'après la force d'action révolutionnaire déployée dans la période préparatoire par les divers partis avancés.

Tel parti aura mieux élaboré les théories qu'il préconise et le programme qu'il cherche à réaliser, il l'aura beaucoup propagé par la parole et par la plume. Mais il n'a pas suffisamment affirmé ses aspirations au grand jour,

dans la rue, par des actes qui soient la réalisation de la pensée qui lui est propre; il a peu agi, ou bien, il n'a pas agi contre ceux qui sont ses principaux ennemis, il n'a pas frappé les institutions qu'il vise à démolir; il a eu la puissance théorique, mais il n'a pas eu la puissance d'action; il a peu contribué à réveiller l'esprit de révolte, ou il a négligé de le diriger contre ce qu'il cherchera surtout à trapper lors de la révolution. Eh bien, ce parti est moins connu; ses aspirations n'ayant pas été affirmées continuellement, chaque jour, par des actes dont le retentissement atteint les cabanes les plus isolées, ne se sont pas suffisamment infiltrées dans la masse du peuple; elles n'ont pas passé par le creuset de la foule et de la rue et n'ont pas trouvé leur énoncé simple, qui se résume en un seul mot devenu populaire; les écrivains les plus zélés du parti sont connus par leurs lecteurs pour des penseurs de mérite, mais ils n'ont ni la réputation, ni les capacités de l'homme d'action, et le jour où la foule descendra dans la rue, elle suivra plutôt les conseils de ceux qui ont, peut-être, des idées théoriques moins nettes et des aspirations moins larges, mais qu'elle connaît parce qu'elle les a vu agir.

(A suivre.)

LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET SES CONSÉQUENCES

I

La question qui nous occupe ici doit être examinée à deux points de vue différents: 1° au point de vue de ceux qui croient que le bulletin de vote peut améliorer leur situation; 2° au point de vue de ceux qui avouent que le suffrage universel est impuissant à apporter une amélioration quelconque, mais disent que les travailleurs étant attachés à leur bulletin de vote il faut s'en servir pour grouper le prolétariat en vue de la révolution à venir.

D'abord, nous devons débiter par une déclaration de principes: le suffrage universel, qui est pour beaucoup de travailleurs l'expression de la souveraineté populaire et que la bourgeoisie opportuniste ou radicalisante a eu bien soin de nous présenter sous cet aspect, pour nous en est au contraire la négation complète. En effet, quand l'électeur est-il souverain? Le jour seul du vote, tant qu'il n'a pas déposé son bulletin dans l'urne, sitôt qu'il l'y a déposé ce n'est plus lui le souverain, mais le candidat qui a réuni la majorité.

Or, le travailleur n'a jusqu'ici pris cette souveraineté au sérieux que parce que tous ceux qui, jusqu'à présent, s'étaient donné la tâche de penser, de légiférer et surtout de jouir pour lui s'étaient trouvés d'accord pour lui démontrer qu'en les choisissant il était toujours le seul maître, puisque, eux, ne devaient penser et agir que par lui, d'un autre côté le travailleur ayant toujours été gouverné sans qu'on lui demandât son avis, pouvait fort bien, à première vue, couper dans cette blague-là, mais après 40 ans d'exercice de cette souveraineté nominale, les résultats étant les mêmes qu'au point de départ, la réflexion s'est faite et quelques travailleurs en sont venus à se demander comment ils avaient pu prendre au sérieux cette souveraineté d'un jour qui n'a de pouvoir que pour choisir celui ou ceux entre les mains desquels elle doit être abdiquée, souveraineté si peu souveraine, que le premier argousin venu peut la fourrer au clou sous n'importe quel prétexte.

Cette déclaration faite, nous allons examiner comment fonctionne le suffrage universel et si vraiment il représente la majorité, ce qui du reste nous importerait encore peu, car nous ne reconnaissons pas plus à la majorité qu'à qui que ce soit le droit de faire des lois et d'opprimer la minorité, mais nous voulons bien suivre les partisans du vote jusque sur leur terrain et démontrer, que même à leur point de vue, ils ont tort et nous allons prouver par quelques chiffres que loin de mettre le pouvoir entre les mains de la majorité, le

vote n'a pour effet que d'amener le peuple à s'en dessaisir entre les mains d'une infime minorité.

Ainsi, nous avons en France 36 millions d'habitants, sur ce nombre nous aurons à défalquer les femmes qui, tout en participant aux charges sociales, n'ont pas le droit de voter, de plus, il faut que les hommes, pour voter, aient atteint vingt et un ans, à vingt, à ce qu'il paraît, ils en seraient incapables, il y a encore ceux qui sont soldats, ils sont reconnus aptes à aller se faire casser la figure si cela plaît à nos dirigeants, mais on ne leur reconnaît pas le droit de donner leur avis là-dessus; ajoutons à tout cela ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ne votent pas, tout compte fait il nous restera à peu près 10 millions d'électeurs qui auront charge de penser et voter pour 36 millions d'individus; mais ce n'est rien encore, comme aux élections les candidatures surgissent de tous côtés (à peu près comme les champignons sur le fumier) il arrive que les voix se divisent et l'on peut affirmer que nos 533 fabricants de lois élus, représentent à peine quatre millions d'électeurs, dans bien des circonscriptions l'élu arrive à peine à réunir le 1/4 des électeurs. Mais voici le bouquet, pour qu'une loi soit votée il faut que ce soit encore la majorité qui décide parmi ces 533 fabricants de lois et nous arrivons au spectacle curieux et instructif qu'une loi qui intéresse le sort d'un pays entier, telle par exemple celle qui a reconnu la République comme gouvernement légal de la France, puisse être votée à une voix de majorité, il aurait suffi, ce jour là, qu'un député de la majorité n'ait pas assisté à la séance, que le diner d'un de nos honorables n'ait pas bien digéré ou que le dit honorable ait eu dispute dans son ménage pour que cela suffise à changer le cours de ses idées, déplacer la majorité et mettre tout un pays en révolution. Mais, trêve de railleries, que voyons nous dans les assemblées délibérantes, c'est que bien souvent le sort d'un vote dépend de l'évolution d'un groupe d'une vingtaine d'individus qui votent selon que leur intérêt est à droite ou à gauche, selon que le gouvernement ayant besoin de leurs services, aura eu soin de leur jeter en pâture quelques sinécures pour arriver à les faire voter dans son sens, ce sont ces individus qui ayant abjuré toute vergogne arrivent à être les vrais maîtres de la situation. Voilà les résultats du suffrage universel.

Là dessus nous entendons les partisans du vote nous répondre: ce que vous dites est vrai pour le moment, mais que l'on arrive à faire reconnaître le mandat impératif et vous verrez. Oui, nous verrons en effet, qu'il n'y aura rien de changé, car nous admettons que le mandat impératif ou contractuel que l'on l'appelle comme on voudra, ait pris place dans les lois constitutionnelles (ce qui, du reste, n'a rien de probable), qui est-ce qui sera chargé d'en assurer l'exécution? le pouvoir, or qu'est-ce que le pouvoir? la majorité de vos députés entre les mains desquels vous aurez abdiqué. Or, comme il est tout probable que le député qui aura éprouvé le besoin de retourner sa veste ne l'aura fait qu'en faveur du pouvoir, vous pourrez aller réclamer vous serez bien reçu, puis encore avec le scrutin secret votre député ne pourra-t-il pas vous dire: vous venez réclamer ma démission, mais qui m'assure que c'est vous autres qui avez voté pour moi. Là dessus, nous entendons nous répondre: oui, mais le comité qui l'aura fait élire ce député, ne sera-t-il pas là pour rappeler à ses devoirs? Très bien! le comité surveillera le député, mais qui est-ce qui surveillera le comité?

Mais ceci n'est rien, ce qui prouve que le mandat impératif n'est qu'une blague ainsi que tout le parlementarisme du reste, c'est que ce mandat ne peut porter que sur des points généraux, mais il y a un tas de questions imprévues qui peuvent se présenter à la Chambre et où le député n'aura pas le temps de convoquer ses électeurs, s'il vote mal, vous le changerez mais la loi n'en sera pas moins votée, et s'il a le temps de convoquer ses électeurs, que ne se trouvant pas d'accord avec eux, il donne sa démission, cette loi

peut revenir en discussion avant que vous ayez trouvé votre nouveau député et ceci est un cas qui se présente nombre de fois car dans toutes les réunions d'hommes, si petites soient-elles, combien peu sont absolument du même avis sur toutes les questions ?

Que serait-ce donc sur une population de plusieurs milliers d'électeurs ? Or, un candidat qui accepterait un mandat impératif en promettant d'être toujours de l'avis de ses électeurs ne pourrait être qu'un imbécile qui n'aurait aucune idée à lui ou bien un saltimbanque qui vous promettrait cela pour arriver à la Chambre. Quel fond pourriez-vous faire sur lui ? Ou bien encore si c'est un honnête homme, vous risquez fort alors d'être forcé d'en changer à chaque loi nouvelle et vous verrez se produire l'inconvénient cité plus haut avec cette complication pourtant de changer votre député honnête pour un qui ne le serait pas.

(A suivre).

DE LA MAGISTRATURE

En réponse aux affirmations idiotes de la presse bien-pensante et aux injures gratuites des bourgeois pansus qui nous gouvernent, nous avons entrepris de justifier logiquement pourquoi nous sommes les soldats de la Révolution, pourquoi nous ne voyons que dans l'action violente l'émancipation du prolétariat.

Nous avons déjà, dans différents articles publiés dans le *Droit social*, mort vaillamment sur la brèche, flagellé impitoyablement les oppresseurs du peuple, les tripoteurs financiers, l'autoritarisme militaire et les porteurs de sabres, réduit à néant l'idée de Dieu et mis à nu l'astuce et la dépravation du prêtre.

Nous avons démontré que tous ces gens-là sont les ennemis naturels du peuple travailleur et que leurs armes sont l'ignorance, la calomnie, l'hypocrisie et le massacre.

La magistrature va nous occuper aujourd'hui.

S'il était vrai que le ridicule tue en France, comme le prétendent certains esprits forts, il y a longtemps que la magistrature, vous savez, celle que l'Europe nous envie et dont les bagues ne voudraient pas, serait en terre ; mais, hélas ! le ridicule ne suffit pas pour abattre cette sanglante édentée ; une révolution pour cela est nécessaire.

La magistrature, la justice, sur lesquelles la société bourgeoise s'efforce de faire planer une auréole de grandeur, d'abnégation et de solennité ; il semblerait qu'à ces mots l'humanité toute entière dût se découvrir avec respect et s'incliner.

Quelle noble mission, rendre la Justice, au nom de la Raison et du Droit, prononcer impartialement sur toutes les questions qui séparent les hommes ; venger la société opprimée et outragée ; punir le crime ; faire respecter la morale ; prendre en main la défense des droits de chacun ; faire acte incessant de loyauté, de désintéressement, de dévouement ; protéger la veuve, l'orphelin, le faible sans défense ; louer les bons, sévir contre les méchants. Quelle sublime tâche !

Aujourd'hui, quand on parle de Justice, un sourire de mépris vient à la lèvre de tous ; on se reporte par la pensée au temps des commissions mixtes, du procès de Blois ; on a devant les yeux la répression légale de la Commune et les atrocités commises au nom de la Loi ; on pense aux meurtres judiciaires de Ferré et de Gaston Crémieux ; on se souvient du procès de Clissey, du scandale de Bordeaux, des poursuites exercées contre les grévistes, contre les publicistes ; on voit se dresser les spectres des Devienne, des Tournié, des Collinet de la Salle, et l'on cherche sur les temples de Thémis les gros numéros et les lanternes éclatantes qui ornent les portes des quartiers mal famés.

On hésite à l'entrée des maisons de justice comme à celle d'un tapis franc ; le glaive du juste se transforme en surin ; la toque des magistrats se transforme en casquette à trois ponts et l'on traite d'une condamnation avec un juge comme avec un rôdeur de nuit pour un meurtre hors-barrière.

Toute une population est à la merci de trois hommes vêtus de noir ou de rouge comme des mannequins à l'étalage d'un drapier et qui ont la prétention, ô dérision, de rendre

leurs sentences au nom du Droit, quand ils déshonorent cette justice.

Aucune considération ne peut arrêter dans leurs ébats sanglants ces basiles funèbres ; tout prévenu qui comparait à leur barre est un criminel, un ennemi qu'il faut abattre à tout prix ; soyez innocent, soyez fondé dans l'acte que vous avez commis, excipez des lois naturelles, faites la part de la misère, du chômage, du désespoir, de la maladie, de la faim, vous vous heurtez à des intelligences de marbre, à des oreilles qui n'entendent pas, et des bouches s'ouvrent qui prononcent un arrêt cruel et qui vengent, ô blasphème jeté à l'humanité, un crime par un autre crime.

Vous avez volé, outragé les mœurs, attenté à la liberté ou à la vie d'un autre, vous avez tué votre semblable, cela s'appelle un crime ; vous êtes passible du code qui édictera contre vous les peines les plus sévères.

Des magistrats condamnent à l'emprisonnement, attentant ainsi à la liberté d'autrui, condamnant à mort, tuant ainsi leurs semblables, cela s'appelle la Justice, et ces gens-là restent impunis, bien plus, ils se rengorgent comme s'ils avaient accompli le plus saint de leurs devoirs.

Ah ! vous avez tué un être humain en votre nom, vous êtes un criminel ; mais moi qui vais vous tuer en ma qualité de juge, moi qui vais commettre le même crime que vous, je mérite les plus grands éloges, car j'agis au nom de la Justice.

Au civil, comme au criminel, toujours l'on retrouve la même dépravation, la même ignominie.

Soyez malheureux et ne vous mettez pas à plat ventre devant l'administration, l'assistance judiciaire vous sera refusée sans pitié.

Ayez à vous plaindre d'un officier ministériel ; par peur du scandale et si bien fondé que vous soyez, vous verrez un procureur de la République refuser de requérir contre le coupable !

Qu'un simple procès vous amène devant des juges civils ; malgré votre bon droit, si vous n'êtes pas assisté d'un avocat en renom, si vous n'avez pas acheté quelques consciences de magistrats, enfin si vous n'avez pas les fonds nécessaires pour épuiser toutes les juridictions, votre procès est perdu et si ce procès est une demande en dommages-intérêts contre un patron dont l'outilage vous a estropié pour la vie, vous privant à jamais du travail de vos bras, vous voilà dans la plus affreuse misère, réduit à la mendicité et au suicide.

Quelle iniquité !

Tout est à nettoyer, la justice et ses magistrats ; le code et ses applicateurs ; à une société nouvelle, il faut des institutions nouvelles conformes à la liberté et aux droits de chacun ; tous ces replâtrages dont on s'occupe trop à notre avis, cette suppression de l'inamovibilité, cette élection des juges, cette extension des attributions et de la compétence des tribunaux inférieurs, sont autant de hochets bruyants et inutiles jetés au peuple pour le faire patienter ; vous ne purifierez jamais ce qui est essentiellement corrompible et faillible par sa raison d'être elle-même ; nous n'admettons pas que l'on délègue la justice à quelques hommes qui, comme tous les autres, peuvent et doivent fatalement faillir à leur mandat ; tout ce que l'on édifiera sur les ruines de l'ancienne organisation, avec les débris de la pourriture bourgeoise, ne résistera pas au souffle des révolutions populaires.

Vous croirez avoir fait œuvre utile, ô législateurs, quand vous aurez remplacé vos magistrats inamovibles par des magistrats élus ; quelle erreur, ce seront toujours des magistrats prêts à tendre une oreille complaisante aux propositions corruptrices qui leur seront faites : des magistrats qui substitueront, dans des procès politiques, à la justice leurs inspirations propres ; qui feront prédominer, contre le droit, leurs idées et leurs convictions ; qui fouleront aux pieds la raison, sacrifiée à leur ambition, à leur cupidité.

Pourquoi ?

Parce qu'ils sont hommes, c'est-à-dire animés de passions bonnes ou mauvaises, de désirs nobles ou vils, parce qu'ils ont des défauts et des vices.

Parce que c'est l'institution, le rouage, le mécanisme et non pas les hommes qu'il faut changer.

Parce que, si l'on veut que désormais règne la justice, c'est la justice qu'il faut supprimer.

Parce que c'est par la civilisation démocratique des masses et l'instruction répandue à

flots que nous relèverons le moral des méchants et par la solution du problème social que nous arriverons à la régénération matérielle et morale de tous.

Parce que la société est la grande coupable ; qu'elle devrait prévenir et non réprimer ; parce qu'elle devrait bâtir des écoles sur l'emplacement des prisons et des guillotines.

Et si ces moyens ne suffisaient pas ; eh ! bien nous préférons encore en revenir aux lois naturelles, œil pour œil, dent pour dent ; et le crime alors deviendrait un accident naturel, provoqué par la misère ou la haine et non plus un acte solennel, ayant l'approbation de tous les dirigeants, de tous les marchands de consciences !

Mais, avant tout, il est urgent de débarrasser l'humanité de ce cancer qui la ronge et que l'on nomme la magistrature ; il est urgent de faire vider les arçons à cette sorte de prostitution judiciaire qui s'est abattue sur nous pour rendre la justice ; et comme nous n'avons en main aucun moyen pacifique à employer utilement, c'est par la force que nous réussirons.

Et voilà pourquoi nous sommes révolutionnaires.

Organisation

DE LA

PROPAGANDE

RÉVOLUTIONNAIRE

IV (1).

Si on se décide à agir de cette manière, on sera sûr de faire de la bonne besogne, continue, et cela sans trop sacrifier des nôtres, tandis qu'au contraire si on essaie de former des groupes sans but défini, on aura beau former des groupes qui, soi-disant, devrout être d'action, ils ne feront jamais rien, tant qu'il s'agira d'action incertaine, lointaine, il pourra s'y glisser des individus qui, ayant bonne volonté, pourront s'inviter entraînés pour plusieurs causes, mais qui au moment voulu se trouveront avoir compté plus avec leurs sentiments qu'avec leur tempérament, tandis que quand il s'agit de se grouper pour une action immédiate, certaine, l'individu y réfléchit à deux fois et on a plus de chance de n'avoir que des hommes vraiment capables d'action.

La formation de groupes d'action sans but déterminé (2) auraient encore cet inconvénient c'est que lorsqu'il s'agirait de déterminer cette action dans la discussion qui s'ouvrirait à cet effet, les uns étant déterminés à tel acte, les autres à tel autre on risquerait fort de ne pas s'entendre et de ne rien faire du tout.

Maintenant, il est vrai, on nous objectera que c'est bel et bien de préconiser les idées que nous venons de développer mais où sont les hommes qui les mettront en application ? Il y en a très peu qui soient disposés à faire ainsi le sacrifice de leur vie.

Tout ce que vous nous dites est très beau en théorie mais n'est pas pratique. Et bien, n'en déplaise à nos contradicteurs, c'est eux qui sont dans l'erreur, les hommes qui doivent mettre nos théories en pratique existent, c'est les circonstances qui les feront surgir, c'est notre propagande qui doit les préparer, c'est à nous de chercher à répandre et à réveiller autour de nous cet esprit de révolte qui, après tout, existe dans tous les cerveaux.

Combattons ce sentimentalisme bête dont on a entouré jusqu'à ce jour la propagande des idées, c'est aux passions de la masse que nous devons nous adresser en leur faisant entrevoir une société où ils auront la satisfaction de tous leurs besoins, en leur faisant prendre en haine et en leur soufflant le besoin de vengeance de

(1) Voir les numéros 21, 22, 24 du *Droit Social*.

(2) Nous appelons ne pas avoir de but déterminé quand l'acte à accomplir n'est pas convenu et arrêté d'avance.

ceux qui les privent de leurs jouissances dans la société actuelle.

Combien d'actes de vengeance particulière ne voit-on pas aujourd'hui ! Nous devons faire tourner toutes ces passions au profit de notre propagande, il faut que nous parvenions à démontrer aux travailleurs que tuer le patron qui vous exploite, jeter par la fenêtre le propriétaire qui vous expulse, passer à tabac le policier qui vous arrête ou n'importe quel agent de l'autorité qui instrumente au nom de la loi ne sont pas des actes qui entachent en rien l'estime que l'on porte à celui qui les accomplit, mais sont au contraire des actes qui doivent être non seulement approuvés par tous les vrais révolutionnaires mais sont encore des actes de dignité.

Il faut encore, quand la misère a posé ses griffes sur l'un des nôtres et qu'elle l'entraîne à disparaître brusquement de la vie, il faut que cet esprit de révolte, développé par les efforts de la propagande, le pousse à se venger sur ses exploiters au lieu d'aller bêtement se suicider dans un coin, sans profit pour personne comme cela est arrivé dernièrement à ce raffineur qui, renvoyé de l'usine où il travaillait, est allé se tirer un coup de revolver dans un square, comme cela arrive enfin tous les jours, car tous les jours on lit dans les faits divers qu'un tel s'est jeté à l'eau faute d'avoir quoi mangé, tel autre s'est pendu faute de travail, tout cela est tout bonnement stupide et serait décourageant si cela ne tenait des idées reçues.

Comment, voilà des hommes qui ne demandent pas mieux que de travailler, qui ont tout fait pour arriver à se procurer légalement un morceau de pain, mais comme il est de l'intérêt de ceux qui détiennent le capital qu'il y ait de ces crises pour faire accroître leur capital, cet homme s'en prend bêtement à lui — de sa misère — et se condamne à disparaître au plus grand profit de ceux qui l'ont mis dans cette situation !

Eh bien ! c'est à la propagande révolutionnaire de remonter le moral à ces hommes, de leur faire voir que puisqu'ils sont sur la terre ils ont le droit d'y vivre et que lorsque la société leur en refuse les moyens ils ont le droit de s'emparer de ce qui leur est refusé et de supprimer ceux qui voudraient y mettre obstacle.

En dehors de cela, nous ne devons pas ignorer que si la bourgeoisie nous laisse développer nos théories à peu près librement c'est qu'elle ne nous craint pas pour le moment, mais du jour où nous lui paraîtrons un parti assez fort pour l'inquiéter, nous pouvons nous attendre à toutes sortes de persécutions. Nous devons donc nous tenir en dehors de toute légalité, sachant qu'il n'y en aura pas pour nous du jour où la bourgeoisie aura peur.

(A suivre.)

MOUVEMENT INTERNATIONAL

ITALIE

Rome. — Des ouvriers typographes de Rome ont été condamnés, au nombre de 28, à deux mois de prison pour excitation à la grève qui a éclaté, il y a quelque temps, dans cette ville.

Ravenna. — Aux assises de Ravenna, le jury répond non aux questions qui lui sont posées pour condamner des ouvriers socialistes qui avaient crié : *Vive la république universelle ! Vive Passannante ! Vive le socialisme !*

Forlimpopoli. — Les compagnons Valbanesi, Turci, Righi, Papi, Luigi, Sebastianiano et Circo, Fantaisi, Maltani, Balcastra, Amici, Gardelli, Manuzzi et la compagne Colzi ont été emmenés au parquet des assises de Forlì, après une incarcération préventive de plusieurs mois et qui aurait pu être plus longue si les citoyens de Forlimpopoli n'avaient pas protesté par une pétition couverte de plus de 6,000

signatures contre ce grand abus de pouvoir.

L'acte d'accusation est toujours le même pour nos pauvres frères d'Italie : *Association de malfaiteurs*. Les compagnons surnommés s'étaient réunis en cercle sous le nom de *Sofie Perovkaja*, tout simplement, et étaient socialistes. Voilà le grand crime.

Les témoins à charge étaient un inspecteur et un commissaire de police, trois gendarmes, un maire, un assesseur et... qui donc ?... un curé... cré nom d'une pélarade, va !...

La défense était présentée par les avocats Aveni et Vendemini, par le compagnon Merlino, de Naples, et par l'honorable Fortis, député à la Chambre italienne.

Tous les orateurs ont été grands d'éloquence ; nous reproduisons un morceau de ce qu'a dit le compagnon Merlino, au milieu des applaudissements de l'auditoire :

Après avoir réfuté les argumentations du procureur du roi et avoir exposé le programme socialiste-anarchiste, il a dit : « La bourgeoisie a le droit de la force ; le peuple a la force du droit ; avec ce droit sont plus que justifiés le régime et les autres moyens qu'il emploie pour arriver à son but : Egalité, Justice, plus de patrons, plus d'esclaves. »

MOUVEMENT SOCIAL

Nous prévenons nos nombreux correspondants que vu l'abondance des matières et à notre grand regret, nous sommes forcés de renvoyer un certain nombre d'articles et communications.

LA RÉDACTION.

Fédération socialiste révolutionnaire

SECTION CROIX-ROUSSE

Tous les membres de la section sont convoqués d'urgence pour le samedi 5 courant, à 8 heures du soir, au local habituel de leur séance.

Le Secrétaire.

SECTION DE PERRACHE

La section de Perrache est convoquée pour le 9 août courant, cours Suchet, 60. Très urgent.

Nota. — Si des citoyens manifestaient l'intention de se faire inscrire, ils n'ont qu'à se présenter, ils seront toujours les bienvenus.

Le Secrétaire.

SECTION DES BROTEAUX

Réunion le lundi 7 août, à 7 heures du soir.

Ordre du jour :

Urgence.

La réunion générale du 23 juillet, des forgerons-marteleurs, chauffeurs de fours, frappeurs et pilonniers, tenue à l'Elysée, a émis un vote de blâme en faveur du sieur Charbonnel, maître de forges, cours Lafayette, 182, à Lyon, sur le renvoi de quinze ouvriers de sa maison, pour une absence d'une demi-journée de travail, le 10 juillet 1882.

Nota. — Ce vote de blâme est donné comme premier avertissement.

Le Bureau du Syndicat.

Fontaine, le 1^{er} août 1882.

Compagnons Rédacteurs,

Les révolutionnaires de Fontaine (Isère) en se rendant solidaires des condamnations que la bourgeoisie a bien voulu accorder au vaillant *Droit Social*, crient avec tous les déshérités :

Mort à cette clique infâme !

Et quand le jour sera venu de réclamer justice, nous sommes décidés à user de tous les moyens violents qui pourront nous assurer le triomphe dans la cité grenobloise.

Ce jour là, Fontaine se lèvera terrible et ira détruire tout ce qui est autorisé. Alors repus et oisifs passeront par la justice populaire qui ne leur fera grâce que quand ils seront tous exterminés.

Et pour activer ce jour, nous vous envoyons la somme de 8 fr. 50, produit de la souscription.

A vous et à la Révolution.

Pour le groupe : E. P.

Compagnons rédacteurs.

Par la fondation du nouvel organe révolutionnaire, l'*Etendard*, vous voulez montrer que rien ne peut abattre le courage de ceux qui protestent et s'élèvent contre les exploités dont la vie n'est qu'une lâche insulte à la misère des prolétaires.

Le *Droit social* est tombé sous les coups de nos exploités, immédiatement vous

surgissez ; on nous combat, on ne nous abat jamais ; nous nous redressons toujours et notre force est doublée par la haine et le désir de la vengeance ; bravo, compagnons, la noble tâche que vous voulez poursuivre trouvera des alliés parmi tous les persécutés, la femme, la plus grande victime de l'ordre social, sera avec vous, et, placée à un degré d'égalité absolue, elle vous consacrera son entier dévouement.

Courage, compagnons ; à l'œuvre et rappelez-vous que l'heure approche où la fraternité régnera sur le monde entier.

Vive la prochaine révolution !

Le Groupe Marie Ferré.

Ligue internationale des femmes révolutionnaires

Un grand nombre de citoyennes qui ne veulent pour leurs enfants ni du métier de bourreau ni du rôle de victimes, font appel à tous les groupes de femmes et à toutes les femmes n'appartenant à aucun groupe pour former une ligue contre les éventualités de guerres favorables aux ennemis de la liberté des peuples.

Le jour et le lieu de la première réunion seront indiqués prochainement à Paris.

Les femmes courageuses ne seront pas en arrière, nous en sommes sûrs, pour créer des groupes correspondants dans leurs villes ou villages.

Louise Michel, le groupe Marie Ferré de Lyon se tient à la disposition de toutes les citoyennes voulant s'organiser ou faire partie individuellement de la ligue internationale.

Les demandes de délégués ou de renseignements peuvent être adressées chez la citoyenne LABOURET, rue Bugeaud, 45, Lyon.

Saint-Léger-sur-Dheune.

Compagnons,

En présence de la coalition capitaliste et de leurs inexorables exploitations envers les prolétaires de Saint-Léger-Dheune, ceux-ci avaient cru de leur devoir et agir en conséquence en leur envoyant des menaces et des placards révolutionnaires et affiches contre leurs demeures.

Ceux-ci, affolés de terreur, furent une quinzaine de jours à ne pas oser sortir sans escorte et déposèrent des plaintes à la police pour rechercher les auteurs.

Ah ! pauvre bourgeoisie, il ne faut guère pour te donner des troubles.

Si les prolétaires avaient seulement conscience de leurs forces on serait fat de toi, des tiens et des privilèges dont tu jouis.

Et toi, pauvre esclave, quand donc tu joindras l'effet à la menace, car tu vois bien que tu n'obtiendras rien, que tu ne le prennes toi-même et ne te débarrasses de tes parasites en les pendant aux lucarnes de leurs lupanards.

La Sentinelle révolutionnaire (Groupe anarchiste de Montmartre)

Compagnons,

Le *Droit social*, organe et défenseur du droit des pauvres, a disparu ; la bourgeoisie riche et corrompue, tremblante et affolée par l'énergie que déployait ce journal à soutenir les intérêts des travailleurs et à propager l'idée révolutionnaire qui doit les affranchir, a envoyé sa meute d'huissiers et de magistrats pour le supprimer. Elle a réussi.

Le *Droit social* n'existe plus, soit ; mais qu'a-t-elle gagné à sa disparition ? Ils s'imaginaient, les bourgeois naïfs, qu'en obligeant le journal à disparaître, ils calmeraient le courroux populaire, qu'ils arrêteraient le flot toujours montant de la Révolution qui doit les emporter à jamais.

Qu'ils soient déçus, ils le seront, ils le sont déjà ; tous les moyens coercitifs qu'ils emploieront ne feront que nous irriter davantage si c'est possible, mais leur férocité nous dira que nous devons redoubler d'énergie et d'audace pour détruire tous les gredins qui s'enrichissent aux dépens de notre travail et de nos douleurs...

Qu'ils en prennent leur parti, quoi qu'ils fassent, leur destruction est prochaine et certaine, car nous sommes des révoltés, et nous ne sommes pas de ceux qui se laissent décourager par les poursuites ou les condamnations de quelques uns de nos frères.

Nous sommes la foule qui souffre et qui peine, nous sommes la foule qui demande justice et liberté : ces droits sacrés, nous les aurons parce que nous les prendrons. Nous détruirons plutôt le monde que d'y laisser régner l'iniquité !

Et puisque l'*Etendard révolutionnaire*, en succédant à son aîné, le *Droit social*, continue sa ligne de conduite, nous le saluons, nous lui souhaitons longue vie et nous le protégerons autant que nos forces nous le

permettront, car il se fera l'écho de nos plaintes et de nos haines, il sera l'organe de notre vengeance et de notre justice : Vive la Révolution sociale ! car c'est par elle, rien que par elle que nous abolirons la misère et réaliserons la liberté et le bonheur pour tous, en détruisant les riches qui nous oppriment et nous exploitent.

Compagnons, courage ! nous vous envoyons l'expression de notre solidarité.

Pour le groupe,
L. V.

La corporation des ouvriers mégissiers de la Seine s'est mise en grève depuis le 27 juillet, demandant : 1^o La journée de travail réduite à 9 heures ; Le maintien du prix de la journée à 6 fr. ; 3^o Les heures supplémentaires payées double.

Les ouvriers, dans leurs justes revendications, se basent sur ce que s'ils ne font que 9 heures de travail par jour, il y aura du travail pour tout le monde, et par conséquent moins de chômage, dont nous avons à souffrir au moins un tiers de l'année.

Pour ces motifs, ils espèrent que leurs collègues de province dont les idées seraient de venir à Paris, voudront bien retarder leur voyage jusqu'à la fin de la grève.

La Commission exécutive.

Nota. — Siège social de la Commission : rue Pascal, 19.

Au journal « La Bataille »

Le 4 juillet dernier, la police allemande, sur des renseignements que nous croyons venir de Paris, opérait, dans un hôtel de Francfort, l'arrestation du compagnon Balthazar Grün, soupçonné de menées socialistes et de préparatifs d'action révolutionnaire ; depuis cette époque, les deux polices allemande et française crurent reconnaître dans Grün, l'homme qui a commis l'acte homicide accompli sur la fille Renoux, rue Mercier, à Paris, le 28 février, et le bruit d'une demande d'extradition courut dans la presse ; en rendant compte de ces faits, le journal *La Bataille* les fait suivre de réflexions personnelles et termine son récit en disant que l'extradition sera sans doute refusée car ce misérable a commis d'autres crimes dans son pays natal. Nous n'avons pu lire ce qualificatif injurieux, appliqué à un compagnon qui a laissé de bons souvenirs à Paris, sans nous étonner qu'un journal qui se prétend révolutionnaire ait pu l'adresser à un homme contre qui l'accusation n'est pas prouvée, et à qui, s'il est l'auteur de cet acte, il reste à expliquer les mobiles qui l'ont fait agir et qui peuvent bien être tout autres que le rédacteur de la *Bataille* se l'imagine ; pour quant à nous, réservant notre jugement jusqu'à l'heure où l'accusation n'aura pas seule la parole, la personnalité de Grün et les préjugés mis de côté, nous dirons toute notre façon de penser, et nous croyons qu'en souvenir de la conduite de Grün défendant ses amis Etienne et Fournière lors de la manifestation du 23 mai 1880, ce qui lui valut son expulsion, le journal la *Bataille* aurait pu refréner ses intempérances de plume, ce à quoi nous l'engageons.

Un groupe d'anarchistes parisiens.

Reims, 30 juillet 1882.

Compagnons de l'Etendard,

Nous comptons sur votre dévouement à la cause révolutionnaire pour l'insertion des lignes suivantes :

Il est en ce moment en voie de formation, à Reims, un cercle d'études sociales, qui prend pour titre : la Sentinelle révolutionnaire.

Nous invitons toutes les citoyennes et citoyens soucieux à venir avec nous arborer le drapeau rouge des revendications prolétaires, qui doit nous mener au règne de la Justice et de l'Egalité.

Salut à vous et à la Révolution.

Pour le groupe ;
Edmond GOLIMAND,
Alfred PATAT.

Les personnes qui voudraient se faire inscrire peuvent se présenter aux adresses suivantes : chez Galimant, rue de Venise, 44 ; chez Gaignot, rue du Faubourg-Cérès, 44.

Bordeaux. — Nous apprenons à l'instant que la Chambre syndicale de l'ébénisterie est sous le coup de poursuites judiciaires, c'est la seule corporation, à Bordeaux, montrant de la virilité.

Les poursuites vont être faites à cette chambre syndicale, parce qu'elle met à l'index, depuis quelque mois, certaines maisons et que dernièrement, ayant perdu

deux affaires devant le conseil des prud'hommes, elle déclara, par lettre, à ce dit conseil, que dès aujourd'hui la corporation n'aurait plus recours à la conciliation, mais qu'elle saurait, dans les différends élevés, se faire justice elle-même.

Nous prévenons nos amis de St-Etienne que nous sommes forcés de renvoyer au prochain numéro le compte-rendu de la conférence des compagnons Bordat et Bonthoux.

Appel aux Caladois

Tous les grévistes de Villefranche, habitant Lyon, sont invités à assister à une réunion générale qui aura lieu le samedi 5 courant, à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Bordat, rue Moncey, 70. Urgence.

La Commission d'initiative.

Compagnon rédacteur,

Bordeaux. — Les groupes révolutionnaires de Bordeaux vous prient d'annoncer que deux conférences contradictoires organisées par les collectivistes ont eu lieu dans notre ville, le compte-rendu sera publié et commenté par nous dans une brochure publiée et mise en vente dans la première quinzaine d'août.

Nous invitons tous les révolutionnaires à prendre connaissance de cette contradiction.

Vienne. — Dimanche dernier une explosion a eu lieu sur la place du Musée, chez un armurier qui, par imprudence, laissa faire usage d'une arme à feu par un de ses clients, dans son magasin où se trouvait un baril contenant 40 kilog. de poudre.

Une détonation sourde se fit, la devanture vola en éclats et alla briser la barrière de fer qui entoure le temple situé sur cette place. En un mot, l'explosion fut si terrible que toutes les maisons d'alentour en souffrirent et fit deux victimes.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que la maison entière n'ait sauté ou qu'elle n'ait été habitée que par des bourgeois et en majeure partie par des... magistrats...

Le groupe des Indignés.

ERRATUM

Veillez être assez bon pour rectifier les erreurs commises sur la lettre que vous avez insérée dans le dernier numéro du *Droit social*, sur les frères Gerhet, patrons chenilleurs, et qui a pour titre : AU PILORI, ce n'est pas rue Suchet, 45, qu'il reste, c'est rue Ste-Elisabeth, près du parc.

SOUSCRIPTION

POUR

LA PROPAGANDE DE "L'ETENDARD"

Chanet 0.50. Un intéressé à l'existence de L'ETENDARD, P. M. H. 50. L. A., intéressé à L'ETENDARD 0.50. Reliquat à la réunion des actionnaires 1 fr. Liste Boyet, 1^{er} versement 1.35. Buer 0.50. Un groupe d'anarchistes-révolutionnaires de Villequier et Caudebec (Seine-Inférieure) 12.50.

Une révolutionnaire 1 fr. Un ami de Robespierre 0.20. Un bienfait 0.20. Un admirateur d'Orsini 0.50. Un révolutionnaire de 52 0.25. Un partisan de la dynamite 0.15. Un exploité 0.30. Régis Eyraud 0.20. Camille Teyssier 0.50. Griffon 0.15. Un coupeur de têtes 0.20. Un républicain affamé 0.25. Un buveur de sang 0.25. Alzas, corbonnier, à Rosehadoule 0.20. Carrody, cordonnier 0.50. Etienne Bracourt 0.50. Un ennemi des exploités 0.50. Léon Domergue 0.50. Chaliwet, ami de la révolution 0.25. Deux fabricants de dynamite 0.25. Un nihiliste cordonnier 0.25. Un martyr du capital 0.25. Un fabricant de nitro-glycérine 0.25. Une pétroleuse 0.25. Une incendiaire 0.25. — Total, 8 fr. 15.

En vente aux Bureaux de L'ETENDARD

Menace à la Bourgeoisie, par Adolphe Bonthoux 0,10
Par la poste 0,15
La Répartition des produits du travail, par A. Bonthoux 0,50
Par la poste 0,60
Mort aux Voleurs, par le groupe de propagande anarchiste 0,05

Le gérant, CRESTIN.